

Bref historique d'un concept et de son adoption

D'un point de vue étymologique, le terme *connaissance* remonte à 1100. Il signifie l'« acte de connaître : idée, notion de quelque chose » (Covanti, 2011). Avec les années, il a acquis d'autres sens, notamment celui d'« expérience » ou d'« habileté » (15^e siècle) et celui de « personne que l'on connaît » (17^e siècle). À la suite de ces enrichissements, on se retrouve aujourd'hui avec un terme qui signifie à la fois « le mouvement de l'esprit qui saisit une idée et l'apprentissage et le contact avec l'autre pour faire connaissance ». Les connaissances sont intuitives, rationnelles, empiriques et sensibles.

Selon le Réseau Impact Recherche Canada (Phipps, 2021), il existe aux États-Unis et en Allemagne des exemples de dynamiques d'échange et de partage de connaissances qui proviennent de divers milieux, qui remontent à plus de 100 ans et qui s'apparentent beaucoup à de la mobilisation des connaissances (MDC). On parle dans ces cas de collaborations entre des universités, des gouvernements et certaines industries qui mettent en commun leur savoir pour favoriser le développement de territoires ou d'industries. En Allemagne, ce serait en grande partie grâce à des collaborations avec des universitaires que l'industrie de la teinture aurait réussi à occuper une position dominante dans le marché au cours des années 1880. Aux États-Unis, le gouvernement fédéral, par le Land Grand Act de 1862, a établi un système de distribution des terres qui inclut un mécanisme garantissant que la recherche effectuée dans les universités de concession de terre était mise à disposition des agriculteurs locaux et des industries agricoles. Ces efforts pour intégrer la production et l'utilisation des connaissances permettent d'affirmer qu'il ne s'agit pas d'un phénomène entièrement nouveau.

Il demeure que c'est surtout après 1945 que l'on assiste à une renégociation plus soutenue du lien entre la science et la société et à l'émergence d'un nouvel espace de réflexion et d'expérimentation en matière d'**application des connaissances**. Une analyse bibliométrique longitudinale approfondie réalisée en 2008 par Eastabrooks et ses collègues³ montre que les écrits se multiplient sur le sujet. Ce serait toutefois à partir des années 1960 que le développement de ce champ prend véritablement son envol.

Du côté canadien, le gouvernement fédéral donne une solide impulsion au champ au début des années 2000 en modifiant le mandat des Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) pour y ajouter le rôle d'appuyer l'application des connaissances à l'échelle du pays. Ce geste n'arrive pas complètement par surprise, souligne le Phipps (2021), puisqu'il s'appuie sur un mouvement qui a débuté dans la décennie précédente, entre autres avec la création de la Fondation canadienne de la recherche sur les services de santé (1996)⁴ et du programme des Alliances de recherche universités-communautés (ARUC), conçu en 1999 par le Conseil de recherches en sciences

³ Plus de 5 000 articles scientifiques ont été répertoriés.

⁴ Cette fondation porte depuis 2009 le nom de Fondation canadienne pour l'amélioration des services de santé.

humaines (CRSH) pour soutenir la cocréation de recherches avec les organismes communautaires. Si l'on remonte plus loin, on peut même établir des liens avec la mise en place des **réseaux** de centres d'excellence (RCE, 2019) en 1989. Il s'agit là d'un réseau constitué grâce à une collaboration des trois principales agences de financement fédérales⁵ qui vise à soutenir la recherche, la commercialisation et l'application des connaissances dans des créneaux spécifiques.

C'est également dans la décennie des années 2000 que le CRSH commence à employer le terme *mobilisation des connaissances* pour englober les diverses facettes du transfert et de l'échange de connaissances. Puis, en 2009, lors de la révision de son architecture de programme, il fait de la MdC un élément dorénavant évalué dans les demandes de subvention qui lui sont soumises.

En parallèle à cette évolution des programmes fédéraux et des institutions mentionnées, on note la publication d'articles scientifiques ayant marqué les écrits sur la MdC par des pionniers du secteur. Pensons à Landry et ses collègues (2001a, 2001b) qui ont écrit sur l'interaction entre le milieu de la recherche et les milieux partenaires et son impact dans l'application des connaissances. Il y a également Lavis et ses collègues (2003) qui ont publié un article intitulé *Measuring The Impact of Health Research* dans lequel ils identifient certaines questions qui doivent être mises de l'avant afin de rendre opérantes les connaissances issues de la recherche et de sortir des modèles linéaires ou unidirectionnels (*knowledge push*) ou de l'approche par laquelle la recherche émane simplement du besoin de l'utilisateur ou utilisatrice (*user pull*). Les cinq questions qui visent à établir une stratégie de MdC sont les suivantes :

- Que faut-il transférer aux décideurs?
- À qui cela doit-il être transféré?
- Par qui?
- Comment?
- Avec quel effet?

D'autres comme Graham et ses collègues (2006) ont discuté de *knowledge translation* alors que John Lomas (2007), pour sa part, a contribué à l'émergence du concept de **courtier de connaissances**.

Malgré le rôle prépondérant joué par le milieu académique dans la montée de la notion de MdC, il ne faudrait surtout pas négliger l'apport d'organismes de bienfaisance qui ont également contribué au développement du secteur aux côtés des programmes de financement fédéraux. On pense notamment à la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC qui existe depuis plus de 60 ans (Phipps, 2021).

Enfin, si le secteur de la santé est à l'origine de nombreuses avancées dans le secteur de la MdC, celui de l'éducation a constitué l'une des sources ayant le plus contribué à l'émergence de la notion de MdC, notamment grâce aux travaux de Ben Levin (2008).

⁵ En plus du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG), du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH), des Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC), on note également la participation d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE) et de Santé Canada.

Au Québec, les changements apportés au programme des *Regroupements stratégiques* du Fonds de recherche du Québec – Société et culture (FRQSC), en 2014, constituent un jalon important. Il renouvelle la mouture du programme et fait de la MdC un élément central que doivent intégrer les réseaux de recherche financés et, par le fait même, les chercheurs et chercheuses qui les constituent.

Que retenir de cette section?



EN SOMME, LA MDC, C'EST :

- une façon de faire ensemble, notamment en faisant place à la cocréation;
- une façon de répondre au défi de revoir la relation entre la science et la société;
- une pratique ayant des racines anciennes, mais qui se formalise de façon marquée depuis quelques décennies;
- un nouvel espace de recherche.